ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes électriques

Question écrite n° 80986

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les lignes électriques aériennes en bordure de routes. Dans de trop nombreux cas, certains axes routiers sont longés de lignes électriques aériennes suspendus à des pylônes en béton. Au-delà de l'aspect esthétique, ces éléments représentent un véritable danger pour les automobilistes et sont à l'origine de graves accidents mortels. Ce constat a déjà été constaté pour les alignements d'arbres en bordure de routes pour lesquelles des campagnes de coupes ont eu lieu pour sécuriser les axes. Concernant les lignes électriques, l'enfouissement paraît être la meilleure solution. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend considérer l'enfouissement des lignes électriques présentes en bordure de routes comme priorité nationale.

Texte de la réponse

RTE et ERDF déploient depuis quelques années des efforts particuliers en vue de procéder à l'enfouissement de nombreuses lignes de transport ou de distribution d'électricité. En ce qui concerne le réseau de transport, RTE a déjà pris des engagements importants pour la mise en souterrain des lignes nouvelles et a mis en souterrain près de 40 % des lignes à haute tension (63 kV et 90 kV) créées ou renouvelées depuis 2003. Par ailleurs, la politique de RTE consiste à « déposer » des lignes aériennes existantes sur une longueur équivalante à celle des ouvrages aériens nouveaux et reconstruits de façon à ce que, dans sa longueur totale, le réseau aérien n'augmente plus, voire diminue. En ce qui concerne le réseau de distribution, ERDF s'est engagé depuis 2005 à construire plus de 90 % des nouvelles lignes moyenne tension en technique souterraine, objectif que l'entreprise a dépassé chaque année. En 2009, plus de 95 % des nouvelles lignes moyenne tension ont été enfouies et 72 % des nouvelles lignes basse tension ont été enfouies ou dissimulées. En parallèle, afin de faire face à des aléas climatiques extrêmes, ERDF a lancé en 2006 un plan d'actions « Aléas climatiques » qui prévoit notamment l'enfouissement de plus de 30 000 km de réseau moyenne tension en dix ans. Même si ces efforts sont motivés en premier lieu par la nécessité de garantir une meilleure qualité de l'alimentation en électricité, notamment en cas de crise ou d'intempéries, l'enfouissement de ces lignes permet d'ores et déjà de sécuriser également certains axes routiers en supprimant des pylônes dont l'alignement en bordure de route pourrait présenter un danger en termes de sécurité routière. L'enfouissement systématique de toute ligne en bordure d'axes routiers ne peut néanmoins être envisagé pour le moment, RTE et ERDF devant veiller à la maîtrise de leurs coûts qui sont supportés, via le tarif d'utilisation des réseaux, par l'ensemble des consommateurs.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80986
Rubrique : Énergie et carburants

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE80986

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi
Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6515
Réponse publiée le : 29 mars 2011, page 3104